



Destruction de biens entre époux

Par **chims**, le **25/02/2016** à **18:42**

Bonsoir, je vous écris car je suis en licence 1 de droit et je suis face à un problème concernant un cas pratique car je ne sais pas sur quels articles je peux m'appuyer. Pour résumer, j'ai une femme qui s'est mariée à un homme argentin qui a par la suite obtenu la nationalité française, vivant tous les deux en France. Apprenant l'infidélité de son époux et prise d'une forte colère, sa femme brûle et détruit des affaires lui appartenant. Le mari vient donc me consulter pour savoir comment mettre fin à son mariage et obtenir un maximum de compensations financières, puisque dans les affaires détruites il y avait livres de chorégraphies et vivant de compétitions de danse il se retrouve sans. Merci d'avance.